

## Mouvement du personnel

---

### Élections

#### Remplacement de membres élus de sections et de commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR1900167V

avis

MESRI - DGRI - SPFCO B2

Les sièges suivants sont à pourvoir pour les sections et les commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique mentionnées ci-dessous :

**Section 1** : Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos

1 - Siège - Collège B1

**Section 2** : Théories physiques : méthodes, modèles et applications

1 - Siège - Collège A1

**Section 4** : Atomes et molécules, optique et lasers, plasmas chauds

1 - Siège - Collège A2

**Section 6** : Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations

1 - Siège - Collège A2

1 - Siège - Collège B2

1 - Siège - Collège C

**Section 7** : Sciences de l'information : signaux, images, langues, automatique, robotique, interactions, systèmes intégrés matériel-logiciel

1 - Siège - Collège A2

1 - Siège - Collège B1

**Section 11** : Systèmes et matériaux supra et macromoléculaires : élaboration, propriétés, fonctions

1 - Siège - Collège B1

**Section 23** : Biologie végétale intégrative

1 - Siège - Collège C

**Section 28** : Pharmacologie ingénierie et technologies pour la santé imagerie biomédicale

1 - Siège - Collège A2

**Section 30** : Surface continentale et interfaces

1 - Siège - Collège B2

**Section 35** : Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art

1 - Siège - Collège A1

**Section 36** : Sociologie et sciences du droit

1 - Siège - Collège A1

2 - Sièges - Collège A2

1 - Siège - Collège B1

2 - Sièges - Collège B2

**Section 39** : Espaces, territoires et sociétés

1 - Siège - Collège B2

**Section 40** : Politique, pouvoir, organisation

1 - Siège - Collège A1

1 - Sièges - Collège A2

1 - Sièges - Collège B2

**Section 41 : Mathématiques et interactions des mathématiques**

1 - Sièges - Collège A2

**Commission interdisciplinaire 51 : Modélisation et analyse des données et des systèmes biologiques :** approches informatiques, mathématiques et physiques

1 - Sièges - Collège A

**Commission interdisciplinaire 52 : Environnements sociétés : du fondamental à l'opérationnel**

1 - Sièges - Collège B

**Commission interdisciplinaire 53 : Méthodes, pratiques et communications des sciences et des techniques**

1 - Sièges - Collège A

1 - Sièges - Collège B

**Commission interdisciplinaire 54 : Méthodes expérimentales, concepts et instrumentation en sciences de la matière et en ingénierie pour le vivant**

3 - Sièges - Collège B

Lors de leur prochaine session, les sections et les commissions interdisciplinaires concernées du Comité national éliront un membre parmi les personnes qui auront fait acte de candidature et qui rempliront les conditions d'éligibilité prévues au premier alinéa de l'article 4 de l'arrêté du 3 décembre 2015 relatif aux sections du Comité national de la recherche scientifique.

**Pour le remplacement des membres élus des commissions interdisciplinaires, les candidats doivent appartenir aux instances du Comité national de la recherche scientifique.**

Les candidatures doivent être établies suivant le formulaire de déclaration de candidatures annexé à la présente, avec signature manuscrite, accompagnées, d'un curriculum vitae et le cas échéant, de la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récentes. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne devant pas excéder 10 pages.

Elles doivent obligatoirement parvenir au secrétariat général du Comité national, soit par courriel ( [secr-sgcn@cnrs-dir.fr](mailto:secr-sgcn@cnrs-dir.fr) ), soit par courrier postal (CNRS-SGCN, 3 rue Michel Ange - 75016 Paris) **avant le 10 septembre 2019 à 18h00.**

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

- pour les sections [www.cnrs.fr/comitenational/sieges\\_vacants/sections/Annexe\\_Section.pdf](http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/sections/Annexe_Section.pdf)

- pour les commissions interdisciplinaires : [www.cnrs.fr/comitenational/sieges\\_vacants/cid/Annexe\\_CID.pdf](http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/cid/Annexe_CID.pdf).